

# Conseil d'Établissement #3

26/06/2025

## Procès-verbal

(sous réserve d'approbation du prochain CE)

### Présents :

Mme Murielle MARIUS-BERTILLE (Proviseure), M. GAUDEL Olivier (Directeur du Primaire), Mme ASSEMAT Françoise (Directrice Administrative et Financière), M. YAZID Kemel (Conseiller Principal d'Éducation), Mme VEYNE Brigitte (Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle)

### Représentants des personnels :

GRUET Catherine, Représentante des Personnels Enseignants  
COSTI Eddy, Représentant des Personnels Enseignants  
HANOT Sébastien, Représentant des Personnels Enseignants  
RAPILLY Pauline, Représentante des Personnels Enseignants  
HO ROHMER Natasha, Représentante des Personnels Administratifs et de Services

### Représentants des usagers :

Madame YARYURA Clara Représentante des Parents d'élèves  
Madame ZAPATA Yanela, Représentante des Parents d'élèves  
Monsieur M. RUELLAN Mickaël, Représentant des Parents d'élèves  
Mme SOUPHRON Laura, Représentante des Parents d'élèves  
Mme YARYURA Clara, Représentante des Parents d'élèves  
Mme ZAPATA Yanela, Représentante des Parents d'élèves  
Monsieur CHANDLER Jahim, Représentant des Élèves

### Membres invités (voix consultatives)

M. CADOUX Mathieu (Président du Comité d'Administration et de Gestion)  
M. PERRUCHON Johann (Vice secrétaire du Comité d'Administration et de Gestion)

### Personnes excusées :

Mme JACOB Emmanuelle (Conseillère des français de l'étranger)  
M. BREHM Nicolas (Conseiller des français de l'étranger)  
Monsieur ORS Alvaro, Représentant des Élèves  
Mme CABRERA Sofía, Vice-Présidente du CVL

Nombre de votants : 14/15.

Le quorum étant atteint, Mme la Proviseure ouvre le conseil d'établissement exceptionnel à 17h25.

Un secrétaire de séance est désigné : Madame HO.

## 1. Approbation de l'ordre du jour (vote)

Madame la Proviseure ouvre la séance en présentant les points inscrits à l'ordre du jour, préalablement communiqués à tous les membres. Aucun membre ne formulant d'objection, la séance du conseil d'établissement est déclarée ouverte.

**Vote:** l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## 2. Approbation du PV du conseil d'établissement exceptionnel (vote)

Le procès-verbal a été communiqué à l'ensemble de la communauté le 04 avril 2025, intégrant les corrections et/ou commentaires formulés par les membres présents lors de la réunion du 18.03.2025. Toutes les remarques ont été prises en compte et/ou reformulées.

**Vote:** le procès- verbal du conseil d'établissement exceptionnel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## 3. Compte rendu du Conseil d'École du 05.03.2025

### 1. Remerciements et départs

Monsieur le Directeur tient à saluer le départ de trois membres de la communauté éducative après de nombreuses années de service :

- Monsieur Manuel GARCIA, professeur des écoles, qui a consacré 40 ans à l'établissement ;
- Madame Isabelle CAMILO, professeure des écoles, qui y a travaillé pendant 8 ans ;
- Madame Eveline KOURIE, psychologue scolaire, présente auprès des élèves et des familles depuis 36 ans.

Il souligne leur engagement, leur dévouement et leur contribution au rayonnement du Lycée Français de Saint-Domingue au cours des années.

### 2. Évolution de la structure pédagogique et organisation scolaire

Monsieur le Directeur rappelle la mise en place d'une troisième classe de CP, officialisée avec l'ensemble de la communauté scolaire, en tenant compte des situations particulières (maternelle et fratries). L'objectif est de limiter les effectifs à 20 élèves maximum par classe, permettant ainsi de mieux adapter les moyens pédagogiques aux besoins des élèves.

Le projet de changement d'horaires pour l'année scolaire 2025-2026 a été présenté aux parents délégués. Des avis partagés et des doutes subsistent, notamment en ce qui concerne le rythme des élèves. Une réflexion est engagée pour poursuivre l'étude de cette organisation et répondre au mieux aux attentes de chacun.

### **3. Cérémonie et projets pédagogiques**

Le Directeur fait un bilan positif du plan de découverte de Pedernales et Bonao, et exprime la volonté de reconduire ces sorties l'année prochaine. Une attention particulière sera portée à la structure d'accueil afin de garantir de bonnes conditions aux effectifs, qui seront plus importants.

Monsieur le Directeur remercie les parents pour la confiance qu'ils accordent à l'établissement, notamment lors des **nuits** passées en sorties pédagogiques.

Une mention est faite à la cérémonie de graduation des GS et CP, qui se tenait traditionnellement en dehors de l'école. Les parents manifestent une forte motivation pour ces événements, qui reflètent la volonté de conjuguer différentes cultures au sein de la communauté.

### **4. Climat scolaire et espaces collectifs**

Des échanges ont eu lieu concernant la pratique du football lors de la récréation. Monsieur le Directeur rappelle que l'espace de récréation doit rester un lieu de détente pour tous les élèves, quel que soit leur âge, leur taille ou leur genre. Chaque niveau de classe pourra toutefois organiser une journée de football par semaine afin de concilier la pratique sportive et le bien-être collectif. Depuis la suspension du football en récréation, l'ambiance générale est jugée plus sereine.

### **5. Sécurité et encadrement**

Il est rappelé l'importance du strict respect du protocole de sécurité lors des séances à la piscine et la nécessité de laisser les enseignants assurer la gestion de toute situation.

### **6. Lien avec les parents**

À la demande des parents représentants au Conseil d'École, il est prévu de restaurer le rôle de parents référents, afin de mieux faire circuler l'information. Il rappelle qu'un parent représentant est élu tandis qu'un parent référent n'est pas élu, mais agit comme relais d'information au sein de la classe.

Enfin, le Directeur souligne que 11 parents sur 15 étaient présents lors de cette séance, ce qui témoigne d'une bonne représentativité des parents au sein de cette instance.

#### 4. Calendrier de travail 2025-2026 : projet d'établissement

Madame la Proviseure rappelle l'importance de poursuivre le travail déjà engagé et d'élaborer un nouveau projet d'établissement pour les quatre années à venir. Une journée de travail s'est tenue le 2 mai, mobilisant l'ensemble du personnel, les agents et plusieurs partenaires, répartis en ateliers collaboratifs afin d'identifier les priorités à développer pour les années à venir.

Le travail de rédaction du projet d'établissement va maintenant être lancé. Madame la Proviseure invite les membres du Conseil d'établissement à rejoindre l'équipe de rédaction afin d'enrichir la réflexion collective.

L'objectif est d'élaborer une feuille de route claire et de définir un plan stratégique qui s'appuiera sur le projet d'établissement. Madame la Proviseure précise que le Conseil d'Administration de Gestion (CAG) devra prendre en compte le projet d'établissement pour bâtir ce plan stratégique, afin d'assurer la cohérence de l'ensemble des actions menées.

Le calendrier prévisionnel établi pour le comité de rédaction se présente comme suit:

1. Réunion le 03 juillet 2025 à 14h00: méthodologie de travail
2. Réunion le vendredi 12 septembre 2025 à 14h15: temps de rédaction 1
3. Réunion le vendredi 26 septembre 2025 à 14h15: temps de rédaction 2
4. Réunion le vendredi 10 octobre 2025 à 14h15: temps de rédaction 3 et vérification/mise en forme
5. Envoi à la communauté: le mardi 14 octobre 2025

#### **Interventions/questions**

- *Le Conseiller Principal d'Éducation précise que le projet d'établissement constitue un outil essentiel, puisqu'il offre à chacun la possibilité d'échanger sur des sujets transversaux et de co-construire des actions et des activités dans l'intérêt des élèves. Il souligne qu'il s'agit de la première fois que l'ensemble des membres de la communauté scolaire — élèves, personnel non enseignant, enseignants et parents — sont réunis autour de cette démarche. Cette participation collective permet d'aboutir à une réflexion plus riche, plus ouverte et plus diversifiée qu'auparavant, alors que certains acteurs n'étaient pas toujours associés.*
- *Un parent d'élève demande s'il est possible de modifier le contenu du projet d'établissement après l'envoi à la communauté.*
- *Elle rappelle que la rédaction est le fruit d'un travail collectif et que toute modification majeure après envoi doit faire l'objet d'une nouvelle concertation.*

## **5. Information sur l'avancée du titre de propriété - Intervention du Président du CAG**

Le Président du Lycée Français de Saint-Domingue informe les membres du Conseil que le dossier est actuellement dans sa phase finale au niveau des démarches administratives. Les exonérations nécessaires ont été validées. Une correction a été apportée au document relatif au terrain auprès de la Hacienda, qui doit maintenant valider le contrat de permuta avant de transmettre le dossier à la juridiction compétente pour l'enregistrement du titre foncier.

Une réponse est attendue de la part de la Hacienda pour le 3 juillet 2025. Le Président précise que l'obtention effective du titre est désormais plus proche que le simple début des démarches, et que l'objectif est d'obtenir ce titre au plus tard en novembre 2025.

## **6. Structure pédagogique 2025**

Madame la Proviseure présente un point sur l'évolution des effectifs.

Elle rappelle que pour la rentrée de septembre 2024, le Lycée Français de Saint-Domingue comptait 685 élèves inscrits.

Pour la rentrée de septembre 2025, l'effectif prévisionnel est en légère hausse, autour de 695 élèves, plusieurs dossiers restant encore à finaliser pour des familles déjà engagées.

Elle souligne qu'un départ groupé de neuf élèves, lié au retour d'expatriés d'une société française, a eu un impact significatif sur la projection, mais qu'une légère hausse est tout de même attendue par rapport à l'année précédente.

### **Une école maternelle qui s'accroche**

Madame la Proviseure rappelle que l'école maternelle se maintient malgré un contexte difficile. Dans la zone AMLANORD, certaines divisions de petite section se voient en difficultés en raison de tensions financières qui amènent un nombre de familles à retarder la scolarisation de leurs enfants.

À ce jour, 32 élèves sont prévus pour le 1er septembre 2025, avec trois dossiers supplémentaires en attente, non encore comptabilisés.

Elle rappelle que chaque nouvelle inscription suit une procédure d'admission incluant un entretien avec la direction du primaire, afin d'expliquer toutes les étapes.

Elle insiste sur la nécessité de multiplier les opérations de communication pour rester attractifs et annonce une offensive renforcée pour la rentrée 2025.

Mme la Proviseure tient à remercier Mme Virginie DOUCET, professeure documentaliste et chargée de communication, pour le travail conséquent réalisé sur les réseaux sociaux, ainsi que Mme Nathalie ESTELLO, secrétaire du primaire, véritable cheville ouvrière des journées portes ouvertes.

Elle salue également le travail de M. Victor Gomez, qui a modernisé le site Internet de l'établissement.

### **Une école primaire très attractive**

Madame la Proviseure souligne que l'école primaire reste particulièrement attractive.

Comme l'a rappelé le Directeur du Primaire, certaines familles inscrivent plusieurs enfants, ce qui entraîne une forte hausse des effectifs dans certains niveaux.

Cela peut conduire à des classes très chargées, avec le risque de devoir refuser des inscriptions, ce qui pourrait représenter une perte de plusieurs élèves à la fois sur d'autres niveaux.

Elle précise qu'un arbitrage sera nécessaire, notamment pour le niveau CP, pour lequel trois classes sont prévues afin de répondre à la demande.

Elle ajoute que l'ouverture de l'école à un public francophone plus large est un point positif, permettant de compenser les difficultés rencontrées à la maternelle.

### **Un collège à nouveau rempli**

Madame la Proviseure se félicite de la dynamique positive observée au collège, qui devrait accueillir 12 élèves supplémentaires à la rentrée de septembre 2025.

Elle indique que plusieurs familles font le choix de revenir au LFSD après avoir essayé d'autres établissements et d'autres systèmes éducatifs, ce qui est un signe encourageant pour l'attractivité du collège.

Elle souligne également que des élèves dominicains se présentent aux tests d'admission, ce qui contribue à renforcer la notoriété de l'établissement. Ce levier permet notamment d'accueillir des élèves francophones qui, pour certains, passaient auparavant par l'Alliance Française pour l'apprentissage du français.

Chaque élève intégrant le LFSD en cours d'année passe un test de français, réalisé par une enseignante, qui émet ensuite un avis sur son admission.

#### **Interventions/questions**

- *Un représentant des enseignants du second degré demande s'il ne serait pas pertinent d'envisager une baisse du tarif d'écolage en maternelle.*
- *La COCAC interroge l'équipe sur le nombre d'élèves venant du LFILT.*

- La Provisure précise que quatre élèves sont concernés, principalement issus de familles s'installant à Saint-Domingue pour des raisons liées à des projets familiaux.
- Un membre du comité de gestion s'interroge sur l'évolution de cette situation et demande si cela traduit une tendance.
- La Provisure précise qu'il s'agit plutôt d'un effet de circonstance, tout en soulignant l'importance de l'ouverture au dialogue et de l'accompagnement des familles.
- Le Président du comité s'informe sur le total des départs.
- La Provisure informe que le nombre de départs reste globalement compensé par de nouvelles arrivées.
- Un représentant du corps enseignant du secondaire ajoute que ces départs concernent essentiellement des familles quittant le pays.
- La Provisure rappelle que, pour certains élèves, la maîtrise de la langue peut être un frein, mais que des entretiens ont été réalisés pour rassurer les familles et maintenir le lien en cas de retour.
- Un représentant des professeurs du secondaire évoque le départ d'une élève présentant un bon niveau de français, en espérant qu'elle pourra revenir au sein de l'établissement.
- La Provisure résume ces échanges en soulignant une dynamique très positive, tout en reconnaissant que la Petite Section reste un niveau fragile, pour lequel plusieurs leviers sont à l'étude.

## 7. Recrutement

Mme la Provisure a présenté aux membres du conseil d'établissement le tableau des mouvements du personnel pour l'année scolaire 2024-2025 ainsi que les remplacements envisagés pour l'année 2025-2026.

- Mme Émilie Badel, enseignante d'Histoire-Géographie, qui a mené un important travail avec M.Ortolé sur un projet lié à la Caraïbe en classe de 4ème, quitte l'établissement. Elle sera remplacée par Mme Stéphane Baly, membre du LFSD et professeure d'anglais. Mme Baly, elle-même remplacée en anglais par Mme Mary Joy Balcacer, dont le CV a été rigoureusement examiné par une enseignante d'anglais actuellement en poste.
- Mme Isabelle Camilo, professeure en grande section cette année, fait valoir son droit à la retraite et sera remplacée par Mme Manon Bolze, professeure détachée très expérimentée.
- M. Manuel Garcia fait valoir son droit à la retraite également. Il sera remplacé par Mme Marine Boust, enseignante détachée arrivée de France.
- Mme Éveline Kourie, pilier de l'établissement depuis 36 ans, part aussi à la retraite. Elle sera remplacée par Mme Carla Zanellati, psychologue formée, qui a passé plusieurs entretiens pour ce poste.
- Mme Annabelle Rossetti, enseignante en SVT, sera remplacée par M. Danil Chabou, actuellement en Égypte.
- Mme Murielle Seraissol, enseignante en Physique-Chimie, sera remplacée par Mme Shirley Gomes, venue de France.
- M. Omar Dahanni, après 8 ans au LFSD, cède sa place à M. Giovanni Prato, ancien élève du LFSD.
- Le recrutement pour remplacer Mme Manuela Moreno, également en Physique-Chimie, est en cours.

### Autres postes pourvus

Dans le cadre du renforcement des équipes, deux nouveaux postes ont été pourvus :

- M. Berniz De LOS SANTOS rejoint l'établissement en qualité de réceptionniste.
- Mme Aicha DIAB intègre l'équipe en tant qu'assistante de direction – maintenance. Mme Aicha DIAB rejoint l'établissement en août 2025 en tant qu'assistante de direction. Forte d'un long parcours professionnel et parlant

plusieurs langues, elle succèdera à M. Reynold Peigney, qui partira à la retraite courant 2026. Sa première mission consistera à capitaliser et documenter les connaissances de son prédécesseur. Elle sera un soutien sans faille dans la supervision de la cafétéria et apportera une vigilance particulière aux aspects liés à la sécurité au sein de l'établissement.

### **Réorganisation de l'enseignement de l'anglais :**

Une suppression de temps plein est actée pour le poste de Mme CID, qui assurera désormais 7,5 heures d'anglais suite à la rationalisation des heures dans cette discipline. Le besoin de 20 heures n'est plus justifié.

### **Renfort en Mathématiques :**

Une suppression de 8 heures est prévue, permettant de recentrer les moyens sur un besoin identifié de 20 heures pour renforcer l'enseignement des mathématiques au collège.

### **Ajustement en Physique-Chimie :**

Une rationalisation est opérée avec la fermeture de 13,5 heures et l'ouverture de 7,5 à 8 heures afin d'adapter les moyens aux besoins réels en SPC.

### **Interventions/questions**

- Une représentante des parents demande si la psychologue est francophone.
- Mme la Provisure précise qu'il est difficile de recruter une psychologue scolaire francophone, mais souligne que la personne retenue est biculturelle, ce qui témoigne d'une certaine ouverture. Elle souligne que, pour les situations particulières, la psychologue bénéficiera de l'assistance d'une personne francophone.
- Un représentant des parents d'élèves demande s'il est prévu un recrutement pour la 3<sup>e</sup> classe de CP.
- Le Directeur du primaire rappelle que deux enseignants ne disposaient pas d'un poste de titulaire de classe. Il annonce que l'un de ces postes sera converti en poste de titulaire de classe. Il précise qu'aucun recrutement supplémentaire n'est nécessaire. Par ailleurs, le dispositif de renforcement de la langue française se poursuivra avec Mme Seguela.
- Une représentante de parents d'élèves demande s'il est prévu un recrutement pour soutenir Mme Tania Bonilla.
- Mme la Provisure indique qu'une proposition sera soumise au Comité d'Administration et de Gestion et que les parents seront informés pour améliorer les services des AES.
- Une représentante des parents d'élèves s'interroge sur la possible évolution des quotités horaires des élèves.
- Mme la Provisure rappelle que la priorité est donnée à la maîtrise de la langue française.
- Une représentante des parents d'élèves propose d'intégrer l'anglais dans les activités extrascolaires (AES) afin d'enrichir l'offre proposée aux élèves.

## **8. Organisation pédagogique 2025-2026**

Mme la Provisure souligne l'importance de reconstruire une approche pédagogique cohérente pour l'année scolaire 2025-2026. Dans cette perspective, des temps d'échanges ont été organisés avec chacune des équipes pédagogiques, sous la forme de rencontres d'une heure à une heure et demie, réunissant l'ensemble des disciplines. Ces échanges ont permis de réfléchir collectivement aux orientations pédagogiques de l'année à venir, en s'appuyant notamment sur les constats partagés lors de la journée pédagogique du 2 mai, considérée comme particulièrement riche et structurante.

Il ressort de ces réflexions un constat majeur : la nécessité de remettre la pratique du français au centre des priorités pédagogiques, tant dans les temps d'enseignement que dans la vie scolaire quotidienne. Il est en effet observé qu'une majorité d'élèves communiquent entre eux en espagnol ou en anglais, notamment dans les espaces informels comme la cour de récréation. Or, le français doit rester la langue du travail, de l'évaluation, mais aussi redevenir une langue de plaisir, d'expression et d'interaction.

Dans cette optique, plusieurs dispositifs seront mis en place dès la rentrée 2025, notamment au collège :

- 6ème - 5ème

#### *L'introduction de groupes de besoins en mathématiques et en français*

Ce fonctionnement ne se basera plus uniquement sur les classes traditionnelles (6A, 6B), mais sur une répartition en trois groupes de niveau, pris en charge par trois enseignants, afin de réduire les effectifs et permettre un accompagnement plus personnalisé selon les compétences des élèves.

#### *L'introduction de l'atelier VENT DEBOUT : parler, déclamer, réciter en français.*

Toujours dans une démarche de revalorisation du français oral, un atelier intitulé « **Vent debout** » sera mis en place, dans lequel les élèves, en demi-groupe, travailleront la prise de parole, la récitation, la diction, le théâtre ou encore la poésie.

Ces ateliers seront intégrés à l'emploi du temps et ne seront pas évalués, afin de permettre une exploration libre de la langue et de renforcer la confiance à l'oral. L'objectif est de raviver le plaisir de s'exprimer en français.

Cette expérimentation fera l'objet d'un bilan à la fin de l'année scolaire 2025-2026.

- 4ème

*Introduction d'un dispositif d'accompagnement personnalisé en mathématiques*, visant à soutenir les élèves rencontrant des difficultés dans cette discipline et à renforcer leurs compétences grâce à un suivi adapté.

- 3ème

*Mise en place d'un accompagnement personnalisé en histoire-géographie*, afin d'aider les élèves à mieux assimiler les notions clés et à préparer efficacement leurs évaluations.

- Terminales

*Augmentation du nombre d'heures dédiées à la philosophie*, pour approfondir les connaissances des élèves dans cette matière essentielle à la réflexion critique et à la préparation du baccalauréat.

Pour favoriser un meilleur encadrement, **les spécialités seront dédoublées** dès lors que le nombre d'inscrits atteindra 25 élèves, permettant ainsi un suivi plus personnalisé et un environnement de travail plus favorable.

#### Interventions/questions

- *Mme la Proviseure précise que ces trois groupes permettront de travailler de manière plus personnalisée et de baisser les effectifs par groupe. En français comme en mathématiques, trois professeurs interviendront. Plusieurs options pourront être explorées par les équipes pédagogiques : constitution de groupes hétérogènes ou différenciation plus poussée selon les niveaux. Ces modalités feront l'objet d'échanges lors de la prochaine journée pédagogique.*
- *Une représentante des parents d'élèves souligne l'importance d'intégrer la culture française actuelle, notamment à travers la télévision et la musique, afin de renforcer l'ancrage linguistique et culturel des élèves.*
- *Une représentante des parents d'élèves demande ce que comporte précisément le dédoublement des spécialités.*
- *Un représentant du personnel enseignant du second degré informe que le dédoublement consiste à diviser un groupe unique de 28 élèves en deux groupes de 14, sans coût supplémentaire pour l'établissement, puisque le même enseignant assurera l'encadrement des deux groupes.*
- *Une représentante des parents d'élèves demande si toutes les spécialités comptent des élèves inscrits.*
- *La Proviseure souligne que le LFSd propose sept spécialités, toutes attirant un nombre suffisant d'élèves.*

## 9. Information sur les travaux, été 2025

Mme la Proviseure présente aux membres du Conseil d'Établissement le projet des travaux prévus pour l'été.

En raison de l'absence de titre de propriété, il a été décidé d'opter pour des constructions légères et réutilisables, adaptables à d'autres usages futurs. Parmi les besoins identifiés figure celui d'une salle de motricité.

La structure légère envisagée comprendra une salle principale d'environ 120 m<sup>2</sup>, équipée de douches pour les maternelles, d'une réserve, ainsi que d'une salle de cours supplémentaire de 45 m<sup>2</sup>. Ce nouveau bloc, d'une surface totale d'environ 170 m<sup>2</sup>, sera aménagé dans l'espace actuellement occupé par les douches des filles, qui ne sont plus utilisées.

Par ailleurs, une pergola sera construite pour créer un espace couvert destiné à permettre aux élèves de manger et de prendre leur goûter, offrant ainsi d'autres espaces d'épanouissement.

Concernant la salle de motricité, il est prévu de la conserver en cas de problème majeur. Cette salle ne sera pas vitrée afin d'éviter les risques liés à la sécurité.

Les travaux seront réalisés par une société dominicaine reconnue, en collaboration depuis novembre 2024. Pour anticiper les nuisances sonores, des tests d'isolation acoustique ont été réalisés dans une université afin de mieux évaluer la sonorité et adapter les mesures d'isolation. Ces essais ont conduit à prévoir un espace tampon entre la salle de motricité et les sanitaires afin de limiter le bruit.

Les travaux sont programmés pour l'été 2025.

## Interventions/questions

- Une représentante des parents d'élèves attire l'attention sur la suppression des douches des filles dans le cadre des travaux prévus.
- Le président du Conseil d'Administration et de Gestion informe que de nouvelles douches pour les filles seront construites à proximité de celles des garçons pour compenser cette suppression.
- Par ailleurs, la représentante des parents d'élèves soulève la problématique des douches des garçons, évoquant un possible problème lié à l'eau.
- Un représentant des élèves précise que les douches des garçons sont actuellement fonctionnelles et qu'aucun dysfonctionnement n'a été constaté.
- La Directrice Administrative et Financière précise qu'une intervention a été effectuée il y a deux ans pour résoudre ce problème d'eau.

## 10. Préparation pédagogique de la rentrée 2025 : le temps de l'élève

Au début de la séance, Mme la Proviseure a formulé une demande exceptionnelle concernant la participation au Conseil d'Établissement d'un membre suppléant de l'équipe enseignante, élu représentant du personnel enseignant du primaire. Cette intervention exceptionnelle a été approuvée par la majorité des membres présents.

Cependant, plusieurs membres ont rappelé que les remontées de questions et points de vue doivent impérativement transiter par le biais du représentant titulaire.

Mme la Proviseure fait état des conséquences du récent changement d'horaires mis en place pour répondre aux exigences d'homologation de l'AEFE, impactant l'ensemble des niveaux et la vie quotidienne de l'établissement. Elle rappelle que toute modification est suivie d'une année d'observation, après laquelle le Conseil d'Établissement statue sur sa pérennité.

Depuis le début de l'année, plusieurs consultations ont réuni élèves, personnels enseignants, CPE et représentants des parents, notamment lors de la journée du 2 mai 2025, afin d'évaluer les effets du rythme actuel et d'envisager des pistes d'amélioration. Une seconde réunion s'est tenue le 19 mai, mobilisant notamment les conseils de vie collégienne et lycéenne ainsi que les parents référents, pour réfléchir à un rythme scolaire plus adapté.

Les échanges ont souligné les difficultés liées à la longueur des journées, au caractère insuffisant des pauses, à la gestion des espaces communs (toilettes, cantine) et à la fatigue des élèves, particulièrement au secondaire. Il a été noté que les pauses ne constituent pas toujours de véritables temps de repos ni de socialisation.

Mme la Proviseure détaille l'organisation actuelle : arrivée des élèves dès 6h30 sans surveillance, début des cours à 7h30, pauses limitées et contraintes logistiques impactant le temps de repas. Elle évoque également les particularités liées aux emplois du temps différenciés des classes de seconde et des classes supérieures, compliquant la gestion du temps scolaire.

Pour les élèves du primaire (CP à CM2), les cours débutent à 7h30, avec une arrivée possible dès 7h15. Aujourd'hui la pause est allongée de 10 minutes afin de permettre aux élèves de bénéficier d'un vrai temps de repos, ce qui entraînerait une perte de 50 minutes d'enseignement par semaine, soit environ 36 heures sur l'année. Cette réduction est justifiée par la nécessité de mieux gérer la congestion et le nombre d'élèves, qui ne favorisent pas le temps de repos.

Les récréations restent difficiles à organiser, notamment en raison de l'insuffisance des espaces sanitaires et des points d'eau.

À 13h00, environ 80 élèves attendent en salle polyvalente la sortie des collégiens à 14h00, souvent sans avoir mangé ni reposé. Par ailleurs, les activités extrascolaires (AES) s'enchaînent, certains élèves quittant l'établissement à 17h30.

Il est rappelé que les pauses sont des moments essentiels pour la santé mentale des élèves.

Mme la Provisoire soumet au Conseil une proposition concertée d'expérimentation visant à optimiser le rythme scolaire, prenant en compte les besoins des élèves et du personnel. Elle informe également le Conseil que, dans les établissements scolaires de la République Dominicaine, les cours se terminent généralement à partir de 14h00.

*Un enseignant suppléant du primaire, exceptionnellement invité à intervenir, fait valoir les points suivants :*

- *Le bien-être des élèves demeure une priorité, bien qu'il soit nécessaire de définir précisément ce concept, qui dépend largement des circonstances personnelles, telles que des horaires d'arrivée fluctuants et des contextes familiaux variés.*
- *Les mesures proposées ne permettront pas de résoudre entièrement la question de l'accueil des élèves présents hors temps scolaire dès 6h30, même si elles peuvent améliorer certaines conditions de vie, notamment les temps de repas et de pause.*
- *Le retour à des séquences pédagogiques plus courtes (6 à 7 moments hebdomadaires) recueille un large consensus parmi les enseignants du primaire, puisque ce format correspond mieux au rythme des plus jeunes.*
- *La séparation des récréations entre le primaire et le secondaire est jugée positive, puisqu'elle permettrait d'améliorer la qualité des pauses et la fluidité dans les espaces communs.*
- *Les effets des ajustements ne sont pas uniformes : certains élèves pourraient en bénéficier, d'autres non, notamment dans des familles où les moments collectifs disparaissent progressivement (repas pris de manière isolée, fratries dispersées).*
- *Peu de changements majeurs ont été constatés sur les rythmes au primaire ces dernières années, contrairement au secondaire qui reste fortement impacté par la réforme du baccalauréat et l'extension des cours sur les après-midis.*
- *La nécessité d'une consultation plus large et mieux anticipée est rappelée, puisque cela garantit le respect des principes démocratiques et une représentation fidèle des attentes des familles et des personnels.*

## Interventions/questions

- *Un représentant du personnel enseignant du secondaire rappelle que la proposition avait été soumise au vote l'année précédente et avait été rejetée.*
- *Un représentant du personnel enseignant précise qu'il s'agit d'une mesure expérimentale et que, si elle est adoptée, un bilan sera réalisé dans un an.*
- *Une représentante des parents d'élèves exprime ses doutes quant à la programmation horaire du lycée, qui ne suit pas les mêmes horaires que le système dominicain. Elle qualifie cette mesure comme palliative. Elle demande si cette organisation est transitoire et préconise une augmentation du temps d'enseignement.*
- *Un représentant des parents d'élèves porté à la connaissance du conseil que du point de vue des parents, la réception d'un mail explicatif il y a seulement deux jours a suscité surprise et incompréhension. Tous n'ont pas bien saisi les modalités d'application de la mesure, ce qui engendre des interrogations quant à sa mise en œuvre effective et à la pédagogie qui l'accompagne. De nombreuses craintes ont également été exprimées, notamment liées à des situations familiales incompatibles avec ces nouveaux horaires.*
- *Une représentante du personnel enseignant du primaire rappelle que, jusqu'à présent, le secondaire et le primaire avaient les mêmes horaires, ce qui évitait les temps d'attente pour les familles.*
- *Mme la Provisure précise que le secondaire bénéficie désormais de plus d'heures en mathématiques, français et anglais, ce qui a permis de recentrer le temps au profit des apprentissages des élèves. Elle souligne toutefois qu'à l'échelle collective, cela ne représente pas toujours un gain pour toutes les familles, et que la solution actuelle ne sera peut-être pas la plus adaptée à terme.*
- *Un représentant des parents d'élèves indique que la majorité des parents ont conscience des changements opérés. Les petites consultations menées montrent qu'environ deux tiers des familles se déclarent favorables aux ajustements proposés, tandis qu'un tiers émet des réserves, notamment concernant la pause méridienne et l'organisation du primaire.  
Il mentionne que de nombreux parents de la maternelle n'ont pas compris que la réforme les concernait également et s'interrogent sur la prise en charge des enfants pendant ces plages horaires.*
- *Des inquiétudes sont soulevées sur l'absence de choix pour certains élèves, contraints de déjeuner à l'établissement, ainsi que sur la sortie à 14h00 qui pose des difficultés d'organisation pour les familles, notamment pour les parents qui doivent quitter leur lieu de travail sur la pause de midi.  
La question du stationnement aux abords de l'établissement est également évoquée comme un frein logistique supplémentaire.*
- *Un besoin est exprimé pour une offre plus structurée et solide d'activités extrascolaires (AES), afin de répondre aux contraintes des familles et d'accompagner les élèves dans de bonnes conditions.*
- *Ils attirent l'attention sur la nécessité de préserver « une manière de penser à la française », notamment en matière de rythme scolaire, face aux horaires généralement pratiqués dans le système éducatif dominicain.*
- *La Provisure compare les horaires des autres établissements privés de la capitale, montrant l'incohérence des nôtres. En effet, l'écrasante majorité des autres établissements finissent plus tard que le LFSd. Elle rappelle que, collectivement, le fonctionnement de l'établissement repose sur des principes partagés : l'excellence éducative, la laïcité et le libre choix de la tenue vestimentaire, qui distinguent le LFSd comme le seul établissement de République Dominicaine garantissant ces valeurs.*
- *Un représentant du personnel enseignant du secondaire, souligne que les dernières heures de la journée sont difficiles en termes de concentration. Il considère que le rythme actuel n'est pas satisfaisant et que l'expérimentation proposée mérite d'être tentée. Il rappelle qu'en cas d'insatisfaction, un retour en arrière pourra être envisagé dans un an.*
- *Un représentant du personnel enseignant du secondaire propose une légère adaptation consistant à placer une pause deux heures avant la fin de la journée. Il précise que cette organisation est plus adaptée au secondaire qu'au primaire. Il évoque la perte de temps en seconde, notamment durant les deux heures de mathématiques, et considère que la proposition n'est pas la meilleure mais reste une piste d'amélioration.*
- *Madame la Provisure insiste sur l'importance pour les parents d'accorder leur confiance à l'équipe pédagogique concernant ce changement, qui a pour objectif le bien-être de chaque élève.*

- *Un représentant des enseignants du secondaire rappelle qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre enseignants du primaire et du secondaire, et souligne les actions déjà engagées par le passé en faveur du primaire.*
- *Une représentante du personnel enseignant du primaire ne s'oppose pas au temps supplémentaire accordé aux élèves, mais s'inquiète de la capacité des infrastructures à accueillir les élèves pendant le temps de repas et la gestion des espaces.*
- *Une représentante du personnel enseignant du primaire précise que, si les infrastructures ne sont pas prêtes, un retour en arrière devra être envisagé. Elle cite notamment la salle de motricité et un second espace de restauration, et distingue deux scénarios : l'un où toutes les installations sont opérationnelles, l'autre où elles ne le sont pas encore. Elle souligne qu'il est essentiel de revenir sur la décision si cela garantit le bien-être des élèves.*
- *Un représentant des parents, pose plusieurs questions de précision, notamment sur l'organisation de la pause méridienne en maternelle et la prise en charge des repas.*
- *Monsieur le Directeur explique la première organisation envisagée en maternelle : une première récréation à 8h55, un allongement du temps du premier repas, suivi d'un temps de pause calme ou de récréation. Deux services de restauration seront mis en place pour la grande section, incluant 30 minutes de repas et un temps de sieste.*
- *Un représentant de parents d'élèves s'interroge sur la supervision des enfants pendant les repas. Il fait également remarquer la difficulté de stationnement aux abords de l'établissement, ce qui complique les horaires de sortie. Il propose la création d'une commission parking et la mise en place de transports scolaires depuis certains points stratégiques de la ville.*
- *Le Président du comité de gestion indique que ces problématiques ont été soulevées au Conseil d'Administration et de Gestion (CAG). Il assure que l'équipe de direction bénéficiera du soutien nécessaire pour trouver des solutions opérationnelles dès la rentrée.*
- *Le membre suppléant invité rappelle que la période la plus chaude de l'année scolaire coïncide avec une utilisation intensive des espaces sportifs extérieurs, soulignant que la demande de construction d'espaces adaptés est ancienne.*
- *Monsieur le Président souligne les contraintes liées au titre de propriété : toute construction solide doit faire l'objet d'une inspection et d'une autorisation par les services municipaux, impliquant des dépenses importantes et une procédure complexe.*
- *Un membre du comité de gestion juge cette expérimentation intéressante, avec un effort à porter sur une vision à long terme pour la gestion des rythmes scolaires.*
- *Une représentante des parents d'élèves souligne la nécessité d'organiser une séance en ligne afin d'expliquer et légitimer la démarche auprès des familles. Elle insiste sur l'importance de comprendre la logique et la logistique derrière ces changements.*
- *Mme la Provisseure propose d'inscrire cette expérimentation dans une démarche à long terme, en associant progressivement les parents. Elle rappelle que la phase expérimentale s'étendra sur un an, durant laquelle des ajustements pourront être apportés progressivement. Elle évoque par ailleurs la mise en place possible d'un plat du jour, sous la supervision d'un personnel connaissant bien les élèves, insistant sur l'importance du temps de repas comme moment clé d'apprentissage du vivre-ensemble. Une visioconférence sera organisée fin août afin d'expliquer aux parents les modalités de cette expérimentation.*
- *Un représentant des élèves fait part de l'inquiétude des élèves concernant un début des cours aussi tôt que 7h15.*
- *Un représentant du personnel enseignant du secondaire s'interroge sur la possibilité de mettre en place un service de commande de repas.*

**Vote: Le Conseil d'Établissement approuve l'expérimentation des nouveaux horaires, incluant la pause méridienne pour tous les niveaux, par 11 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention.**

## 11. Voyages scolaires avec nuitée

La Provisoire présente au Conseil les projets de voyages scolaires envisagés pour les années à venir. Elle précise qu'ils ne sont pas encore finalisés, mais qu'elle souhaite recueillir un accord de principe pour poser le cadre général et permettre aux équipes de poursuivre leur préparation en toute sérénité.

Elle indique qu'un partenariat est en cours d'étude avec la compagnie Sky High pour l'organisation d'un voyage en Guadeloupe, prévu du 31 mai au 7 juin 2026.

Concernant le projet autour de l'Opéra, initialement prévu à New York, la destination sera réorientée vers le Canada ou l'Europe, compte tenu des difficultés actuelles pour entrer sur le territoire américain pour certains élèves. La Provisoire rappelle qu'il ne s'agit pas d'un simple séjour touristique, mais bien d'un voyage à visée pédagogique, directement lié au travail mené en classe sur l'Opéra.

Elle précise que ce changement de destination est avant tout motivé par la sécurité de tous les élèves, afin d'éviter tout risque de refus d'entrée pour des raisons administratives ou de nationalité. Consciente que cette décision peut décevoir certaines familles, elle l'assume pleinement. Elle indique que la Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle a donné son accord à cette décision.

D'autres voyages, notamment pour le primaire, pourront être proposés par les équipes lors de la journée de travail du 4 juillet, afin de préparer la prochaine rentrée et d'offrir à tous les élèves des opportunités de sorties et de séjours en cohérence avec le projet d'établissement.

**Vote: Le Conseil d'Établissement approuve les sorties scolaires 2025-2026 par 13 voix pour, aucune voix contre et aucune abstention.**

### *Le règlement intérieur (annexe 1)*

*Le règlement intérieur a été retravaillé au sein d'une commission dédiée. Les modifications apportées ont été présentées au Conseil.*

**Vote: Le nouveau règlement intérieur a été adopté à l'unanimité des membres présents, avec 12 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.**

## 12. Questions diverses.

Nuevos horarios :

- Algunos padres están preocupados por los nuevos horarios, ya que tendrán dificultades para recoger a sus hijos en horarios compatibles con sus obligaciones laborales (2:00 pm en lugar de 1:00 pm y 2:30 pm en lugar de 2:00 pm), lo que les obliga a regresar al trabajo a las 3:00 pm.

**Ce point a été traité au cours du Conseil d'Établissement.**

- Con los nuevos horarios de secundaria, ¿cuál será la hora de salida de los alumnos de Première y Terminale, considerando que por las especialidades algunos terminan actualmente a las 7:00 pm?

**Les horaires de sortie des classes de première et de terminale pourront varier en fonction de l'organisation globale du collège, les enseignants du tronc commun intervenant également auprès du cycle terminal. Il faudra laisser un peu de marge de manœuvre à l'administration pour programmer au mieux les emplois du temps.**

- Hay una preocupación de los padres de maternal sobre la pausa al medio día que los niños no van a poder tener un verdadero almuerzo caliente. No se entiende cómo se va a proponer un tiempo calma / siesta. Es realmente necesario hacer este cambio de horario para los maternas?

**Ce point a été traité au cours du Conseil d'Établissement.**

- Existe una preocupación sobre los tapones que van a aumentar entre las 2pm y las 2:30pm si todo el liceo sale en este horario. Insistamos en la necesidad de coordinar un sistema de transporte colectivo para reducir los tapones y agilizar mejor la recogida de los niños con los nuevos horarios.

**Ce point a été traité au cours du Conseil d'Établissement.**

- Preocupación y posibles soluciones que propone el colegio frente a las licencias prolongadas de docentes y el impacto de estas ausencias en el desarrollo de los planes de estudio.

**Au cours de cette année scolaire, un seul enseignant a été contraint de s'absenter pour raisons médicales graves. Un remplacement à distance a pu être rapidement proposé, permettant d'assurer au mieux l'accompagnement des élèves de terminale dans la préparation des épreuves du baccalauréat. L'enseignant concerné a repris ses cours dès que possible.**

**Par ailleurs, un parent d'élève a suggéré au conseil de diversifier les activités à dimension citoyenne et pédagogique proposées aux élèves lors des absences des enseignants (éducation à la sécurité routière, éducation à la sexualité, autres dispositifs).**

**Madame la Proviseure informe le conseil que des ateliers de développement des compétences psychosociales sont d'ores et déjà mis en place pour les élèves.**

- AES :

- ¿Cómo se puede hacer para que las AES continúen hasta el final del año y no terminen el 12 de junio?

- ¿Por qué no hay AES los viernes y qué se puede hacer para que estén disponibles ese día?

**Madame la Proviseure informe de la reprise en main de l'organisation des activités extrascolaires. L'équipe de direction travaille en étroite collaboration avec la responsable des activités, les intervenants et le comité de gestion afin de proposer une offre plus diversifiée incluant, entre autres : entrepreneuriat, yoga, partenariats avec Bellas Artes, danse contemporaine, karaté, renforcement de la langue française, préparation au concours TOEFL, renforcement en mathématiques, et autres activités complémentaires.**

**Par ailleurs, le calendrier des activités périscolaires a été repensé et s'étendra sur une semaine supplémentaire par rapport à celui de cette année.**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 21h20.



La présidente  
Murielle MARIUS-BERTILLE

La secrétaire de séance  
Natasha Ho Rohmer